

EAUX, TRAVAUX

Travaux de renouvellement des réseaux d'eau sur l'avenue Charles de Gaulle à Aix-les-Bains

Publié le 31 octobre 2024



Renouvellement des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'arrosage sur l'avenue Charles de Gaulle à Aix-les-Bains

Les travaux réalisés en 2022 sur la rue Revelstoke ont permis d'économiser l'équivalent de 60 piscines olympiques par an, soit la consommation annuelle d'eau potable de 1 700 foyers. Grand Lac poursuit sa démarche d'entretien de son réseau d'eau avec un grand projet sur l'avenue Charles de Gaulle à Aix-les-Bains. Une modernisation majeure qui ambitionne de transformer l'infrastructure urbaine pour un avenir plus durable.

Aix-les-Bains se prépare à des travaux de modernisation de l'avenue Charles de Gaulle

La ville d'Aix-les-Bains et l'agglomération Grand Lac lancent un projet ambitieux de renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable, d'eaux usées et d'arrosage sur l'avenue Charles de Gaulle. Ces travaux, qui débuteront le 16 octobre 2024 pour une durée de cinq mois, visent à moderniser les infrastructures

<https://grand-lac.fr/information/actualites/travaux-de-renouvellement-des-reseaux-deau-potable-deaux-usees-et-darrosage-de-lavenue-charles-de-gaulle-a-aix-les-bains-31648?>

ctures urbaines d'eau afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Ce projet représente une étape clé dans le développement durable des infrastructures de la ville et témoigne de l'engagement de l'agglomération pour améliorer la qualité de vie et la gestion des ressources.

Contexte et objectifs des travaux

Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux déjà réalisés en 2022 pour la modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement. L'objectif de ces nouveaux travaux est triple :

- › **optimiser la distribution d'eau potable**, notamment en réduisant les pertes pour réaliser des économies ;
- › **améliorer la gestion des eaux usées** ;
- › **moderniser le système d'arrosage pour une meilleure gestion des espaces verts**.

Ces travaux devraient permettre une économie annuelle d'eau équivalente à 25 piscines olympiques, soit la consommation de 710 foyers par an.

Calendrier et détails

La préparation du chantier, qui consiste à la mise en place logistique du chantier et aux études finales, se déroulera du 16 septembre au 16 octobre 2024. **Les travaux débuteront ensuite le 16 octobre 2024 et se poursuivront jusqu'en mars 2025**. Les interventions sur les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'arrosage seront réalisées par phases afin de minimiser les perturbations.

Impact et mesures d'atténuation pendant les travaux

Des aménagements temporaires seront mis en place pour minimiser l'impact sur la circulation automobile et sur l'accès aux commerces, qui resteront accessibles durant toute la durée des travaux. L'ensemble du stationnement sera neutralisé sur l'avenue et l'arrêt de bus déplacé. Une communication régulière sera assurée afin de tenir les citoyens informés de l'avancement des travaux et des éventuels changements dans la circulation.

Coût et financement

Le coût total des travaux est estimé à 1 104 000 € HT : 353 000 € HT pour l'alimentation en eau potable, 351 000 € HT pour les eaux usées, 304 000 € HT pour la réhabilitation du collecteur et 96 000 € HT pour les travaux d'arrosage. Le financement est assuré à 100 % par Grand Lac pour sa part et 100 % par la ville d'Aix-les-Bains pour les travaux sur sa partie.

Prise en compte des enjeux environnementaux

Dans le cadre de la consultation, une attention particulière a été portée aux enjeux environnementaux :

- › **gestion des déchets** : les offres ont été évaluées sur la base de la gestion des déchets du chantier, incluant leur tri, leur stockage, leur évacuation ainsi que les moyens mis en œuvre pour garantir

<https://grand-lac.fr/information/actualites/travaux-de-renouvellement-des-reseaux-deau-potable-deaux-usees-et-darrosage-de-lavenue-charles-de-gaulle-a-aix-les-bains-31648?>

leur bonne gestion ;

- > **lieu de décharge** : les déblais seront évacués vers la plateforme de matériaux de Sonnaz ;
- > **réduction des nuisances** : les mesures comprennent le maintien de la propreté des voies (arrosage et balayage pour limiter la poussière), la réduction du bruit (respect des horaires, utilisation d'équipements conformes aux normes et limitation de l'usage du klaxon) ainsi que l'information des riverains avec la mise en place de barrières.



[Télécharger le flyer d'information ici !](#)

**GRAND
LAC**

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.